
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé ALFRED-ODILON GUIMONT, curé de Ste-Apolline,
a été nommé curé de St-Pamphile.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE MOUVEMENT PROHIBITIONNISTE

Tous ceux qui ont regretté le refus de la Législature de voter la prohibition, à la dernière session, — et ils sont légion, dans notre province, — savent, fort heureusement, que cette abstention de notre parlement provincial est incapable d'arrêter le puissant mouvement prohibitionniste actuel, qui fut provoqué par la guerre et qui est en train de devenir mondial.

On sait déjà les bienfaits dont la Russie est redevable à la prohibition. On n'ignore pas, non plus, que la France songe sérieusement à établir la prohibition sur son territoire et que la même question s'agite en Angleterre.

Aux États-Unis, le mouvement prohibitionniste, commencé avant la guerre, a reçu une forte impulsion des terribles événements des deux dernières années. La prohibition est, aujourd'hui, en vigueur dans le Maine, le Nebraska, l'Iowa, le Dakota-Nord, le Dakota-Sud, le Kansas, l'Arkansas, le Delaware, la Virginie-Ouest, la Virginie, le Tennessee, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, le Mississippi, l'Alabama, le Colorado, l'Arizona; le Montana, l'Idaho, le Washington et l'O-